



Corridor de mobilité durable : boulevard Henri-Bourassa

MMI Séance
d'information

Montréal 

stm

Séance virtuelle : quelques principes de base

- Nous ne pouvons ni vous entendre, ni vous voir
- Les caméras et les micros sont éteints sauf pour l'animatrice et les intervenants pendant la présentation
- Les questions seront répondues après la présentation
- Durant la période de questions :
 - sur invitation, ouvrir votre micro, ou
 - écrire votre question dans le module Q&R ou Q&A
- La présentation sera disponible sur le site montreal.ca dans les jours qui suivent

Ordre du jour

- Mots de bienvenue
- Le corridor de mobilité durable Henri-Bourassa
- Nouveaux aménagements en 2024
- Les travaux en 2024
- Outils de communication
- Période de questions



Mme. Sophie Mauzerolle
Conseillère de la Ville
Responsable du transport et
de la mobilité



Mme. Émilie Thuillier
Mairesse d'arrondissement
Responsable des
infrastructures, des immeubles
et du maintien des actifs



M. Éric Alan Caldwell
Conseiller de la Ville
Président du conseil
d'administration de la STM

Le corridor de mobilité durable Henri-Bourassa

La vision du projet

Le projet du corridor de mobilité durable Henri-Bourassa

Un projet qui s'inscrit dans les visions et les plans d'action de la Ville

- Réduire de 55% les émissions de GES
- Développer le transport collectif et actif
- Les décès et blessures graves sont évitables et inacceptables
- Améliorer la livraison du service de transport en commun et miser sur le développement d'axes structurants (bus)



Implanter, par phases, un axe mettant en avant les mobilités durables entre l'autoroute 40 et le boulevard Albert-Hudon



- Projet complet du corridor de mobilité durable Henri-Bourassa
- Phase en cours de réalisation
- Phase 2024 entre l'avenue Marcellin-Wilson et la rue Lajeunesse
- Phase à venir

La vision du projet

Modification au profit des mobilités durables



Objectifs REV

- Créer un **réseau structurant**
- Accessible aux cyclistes de **tous les niveaux 4 saisons**
- Assurer le **franchissement de barrières physiques**
- Améliorer la **sécurité et d'assurer des parcours continus** (pas de relâchement et sécurisation des croisements)
- Assurer la **connexion aux grands pôles d'activités** durant toute l'année



Objectifs SRB

- Service de bus plus **rapide et ponctuel**
- Service fréquent et ligne de **bus continue**
- Réseau complémentaire permettant de **relier les modes lourds structurants** (REM-métro-train-SRB)
- **Confort** plus important pour les usagers
- **Signature visuelle** différente du réseau de bus classique (voie colorée)
- **Optimisation** des arrêts (réduction du nombre d'arrêt)
- **Priorisation** des bus aux feux avec feux prioritaires

Objectifs d'équité territoriale

- Assurer les **déplacements sécuritaires et agréables** pour tous
- Offrir des modes de **déplacement plus durable** accessible par tous
- Rejoindre tous les quartiers

La vision du projet

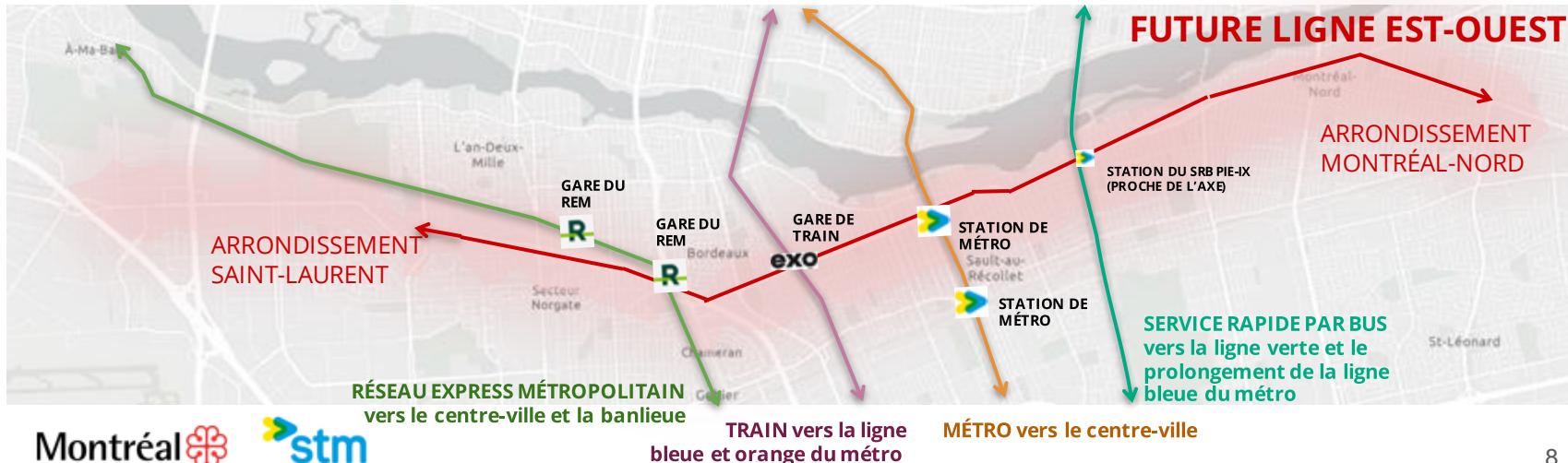
Création d'un axe structurant de bus

Service déjà très fréquent

- Très grand achalandage journalier
 - Périodes de pointe : 22 770 déplacements
 - Hors-pointe : 17 380 déplacements
 - Nombre de bus important : 800 bus par jour
 - Fréquence combinée élevée : entre 2 et 9 minutes selon la période de la journée

Service à venir

- Amélioration du réseau selon les besoins de la clientèle (venue du REM et SRB)
 - Ligne continue sur Henri-Bourassa entre les arrondissements Montréal-Nord et Saint-Laurent
 - Révision du nombre d'arrêts (équilibre entre performance et accessibilité)
 - Mise en place de mesures prioritaires aux feux de circulation



La vision du projet

Nouveau partage de l'espace



Créer un boulevard accessible, plus sécuritaire, plus agréable pour tous



Apaiser la circulation et rendre les déplacements à pied plus agréables



Verdir la rue



Sécuriser les déplacements à vélo et rendre le vélo accessible à tout âge



Assurer un service de **transport collectif performant**



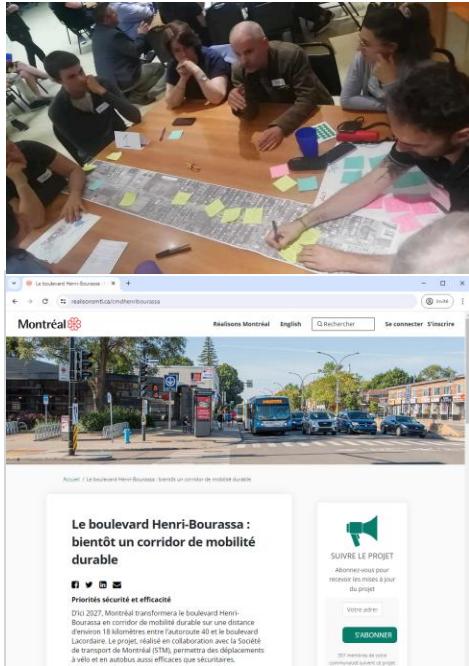
Apaiser le boulevard Henri-Bourassa et préserver la quiétude des rues locales



Maintenir la vitalité commerciale et l'accessibilité locale

La vision du projet

Démarche de concertation



Activités réalisées entre 2023 et 2024

Rencontres individuelles

Avec les organismes, les garderies, les écoles et les résidences pour aînées (19 organisations)

Rencontre de groupe sur invitation

Avec des acteurs du milieu
27 participants

Visites terrain auprès des commerçants

75 commerçants rejoints (sur 83 identifiés)

Réalisons Montréal

Sondage en ligne et carte interactive (4 mois)

Sondage : 1086 réponses
Carte interactive : 330 propositions
9 368 visites de la page

Séance publique d'information

225 participant(e)s
995 visionnements de l'enregistrement



LE LOT 2025-2026 COMMENCE

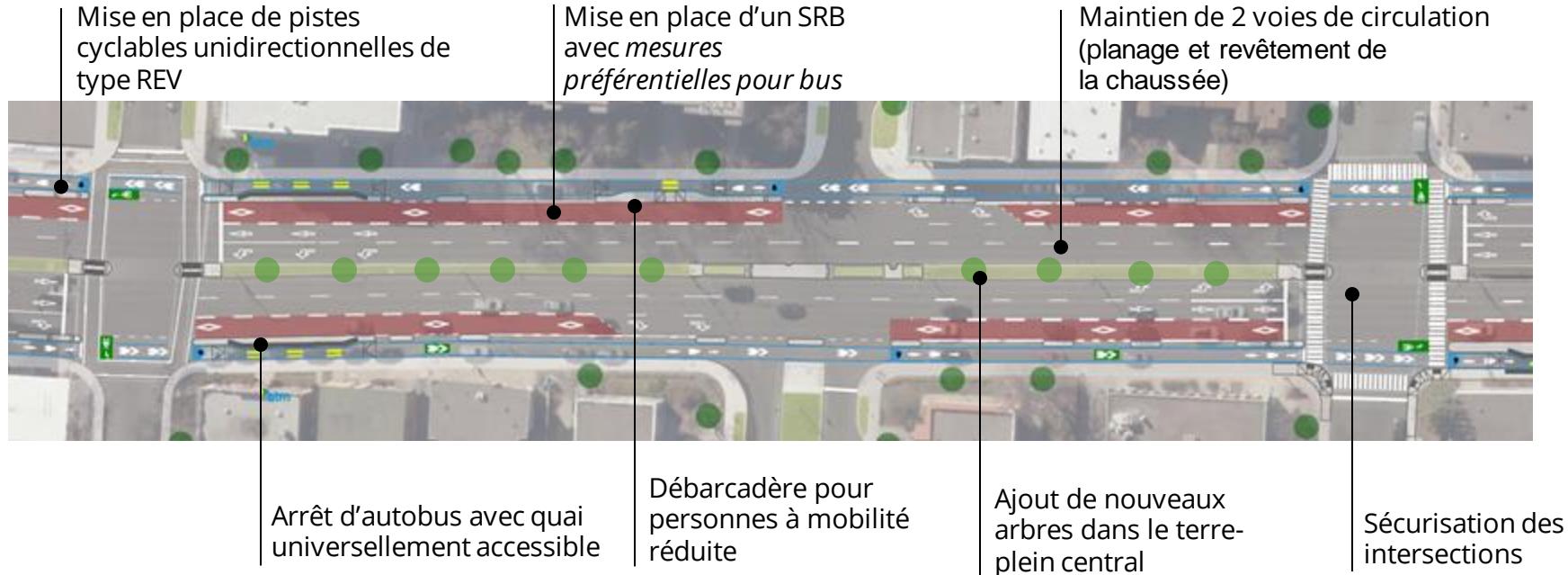
Nous débutons les activités pour le lot suivant entre la rue Lajeunesse et l'avenue Des Rocollets.

- Si vous êtes dans ce secteur, il est possible que nous vous contactions prochainement.
- À l'été, la population du secteur sera aussi invitée à participer à des activités sur Réalisons Montréal : sondage en ligne et carte interactive.

Nouveaux aménagements en 2024

L'aménagement de la rue

Phase 2024



L'aménagement de la rue

Aux intersections

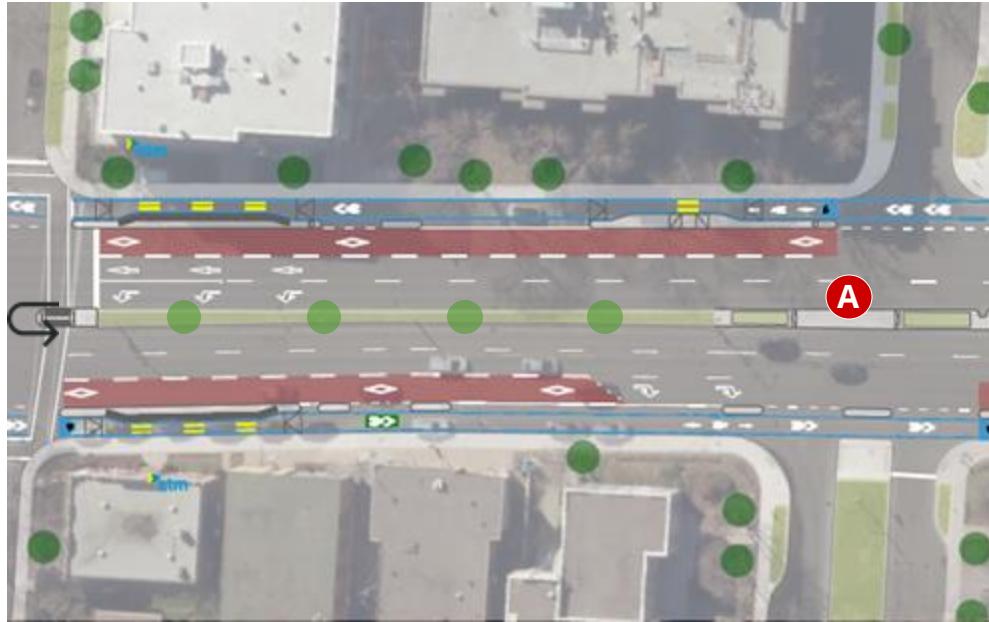


Aménagements projetés

- A** Zones de refuge pour les piétons prévues à chacune des intersections munies de feux de circulation

L'aménagement de la rue

Aux intersections



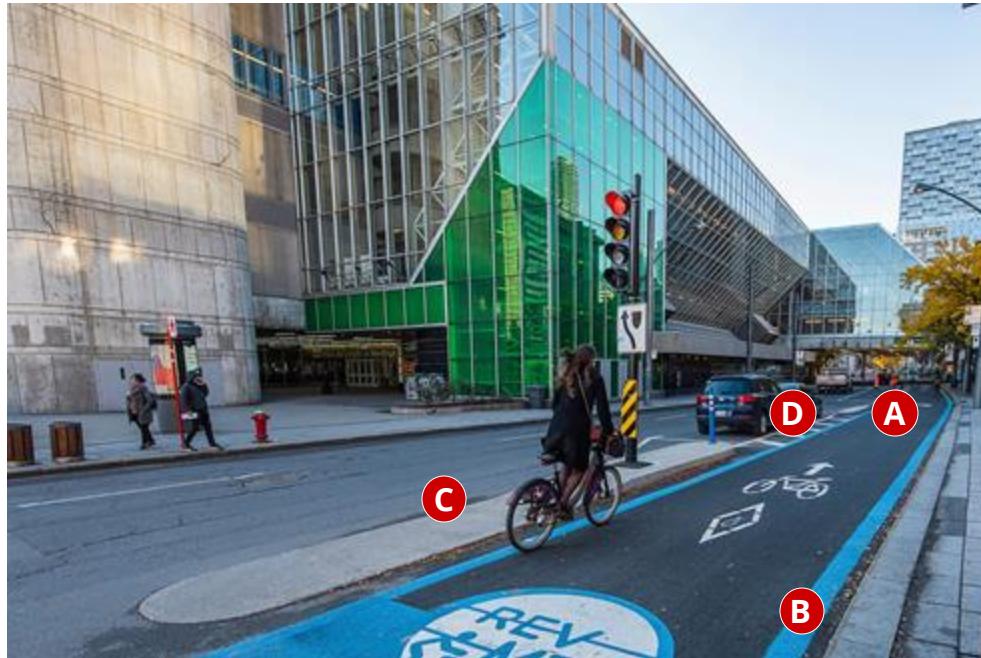
Aménagements projetés

Ⓐ Fermeture du terre-plein central pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes

↶ Autorisation de virage en "U" aux intersections à feux pour conserver l'accessibilité des quartiers résidentiels et minimiser la circulation de transit

L'aménagement de la rue

Piste cyclable REV



Exemple du REV Viger

Aménagements projetés

- A** Piste cyclable unidirectionnelle large qui permet le dépassement ou l'accompagnement
- B** Marquage distinctif
- C** Îlots de protection en béton aux abords des intersections et des accès véhiculaires
- D** Zone tampon entre la voie du REV et celle du SRB (marquage et bollards)

L'aménagement de la rue

Sécurisation du passage inférieur (gare Bois-de-Boulogne)



Exemple du REV Saint-Denis, viaduc Des Carrières

Aménagements projetés

- A** Piste cyclable unidirectionnelle qui permet l'entretien 4 saisons
- B** Mail en béton continu pour sécuriser la piste cyclable
- C** Deux voies de circulation par direction (relâchement de la voie réservée)

L'aménagement de la rue

Service Rapide par Bus (SRB)



L'aménagement projeté sur le boulevard Henri-Bourassa

Aménagements projetés

- A** Mesures prioritaires pour bus aux feux de circulation (TSP)
- B** Voie exclusive pour les autobus avec coloration rouge
- C** Zone tampon entre les bus et les vélos (marquage et bollards ou îlots de protection en béton)

L'aménagement de la rue

Quais universellement accessibles pour autobus



Exemple du REV Saint-Antoine

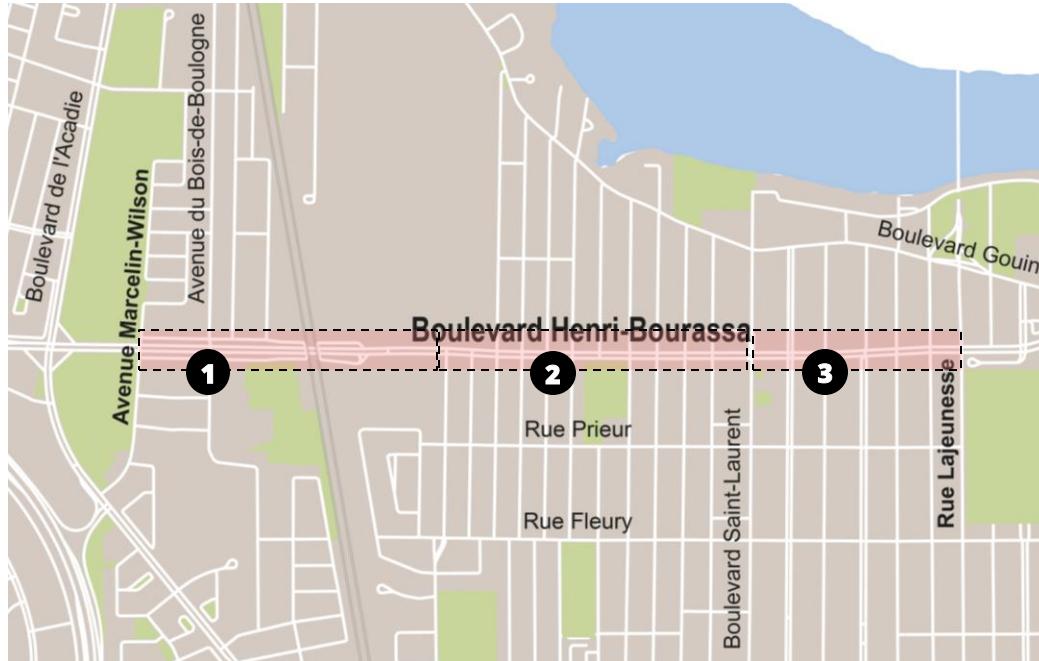
Aménagements projetés

- A** Construction d'un quai de débarquement en béton avec ajout de plaques podotactiles
- B** Surélévation de la piste cyclable pour l'accessibilité universelle
- C** Réduction ponctuelle de la largeur de la piste cyclable
- D** Marquage des traverses pour piétons en jaune

Les travaux en 2024

Étapes des travaux

Entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse



Début des travaux : juin 2024

Durée : 6 mois

- ❶ Marcelin-Wilson à Tanguay
- ❷ Tanguay à Saint-Laurent
- ❸ Saint-Laurent à Lajeunesse

Les tronçons 1 et 3 peuvent être réalisés en même temps.

Les travaux se font dans les deux directions en même temps ou en alternance.

Étapes des travaux

Entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse



Travaux à réaliser:

1. Installation de puisards et raccordements
2. Construction des bases de feux de circulation
3. Réalisation de quais pour les autobus, de débarcadères et d'îlots de protection en béton aux intersections

Étapes des travaux

Entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse



Travaux à réaliser:

4. Construction des dalles d'arrêts d'autobus dans la chaussée.
5. Travaux au centre de la rue pour les fosses de plantation et refuges pour les piétons.
6. Modification aux feux de circulation

Étapes des travaux

Entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse

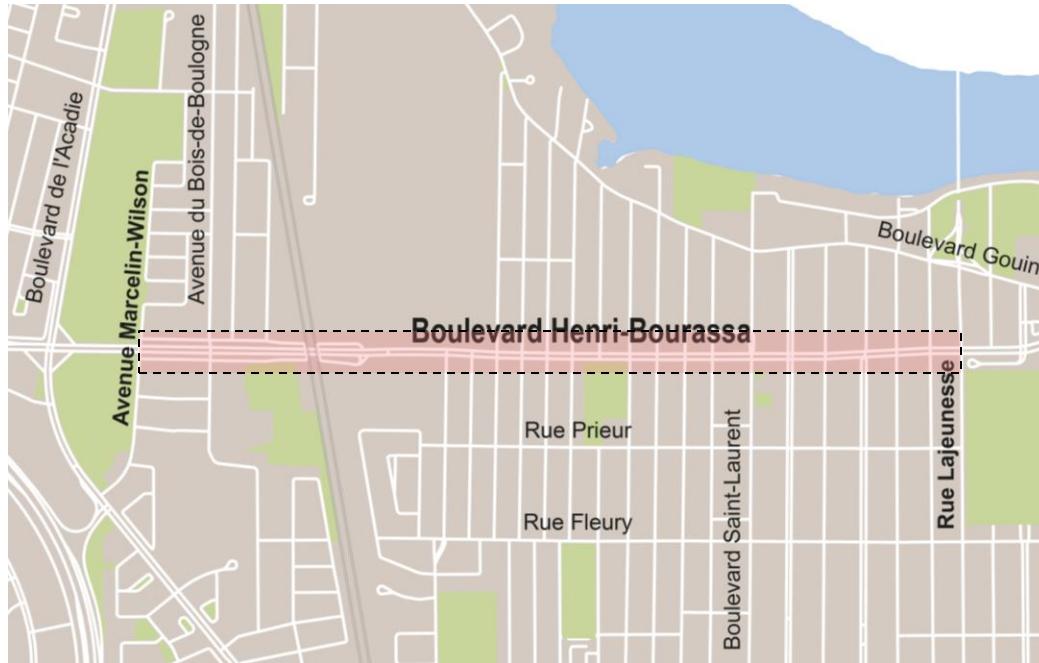


Travaux à réaliser :

7. Réfection de la chaussée
8. Marquage, signalisation et mise en opération des feux
9. Plantation et travaux mineurs

Étapes des travaux

Entre l'avenue Marcellin-Wilson et la rue Lajeunesse



- Aucune fermeture d'eau ou interruption de service électrique
- Maintien des accès piétonniers en tout temps
- Maintien de deux voies de circulation par direction pendant la majeure partie des travaux

Circulation

Travaux : puisards et raccordements



Zone en travaux



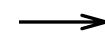
Sens de la circulation et nombre de voie

Circulation

Travaux : bases de feux de circulation, quais pour autobus, débarcadères et îlots de protection aux intersections



Zone en travaux



Sens de la circulation et nombre de voie

Circulation

Travaux : dalles d'arrêts d'autobus



Zone en travaux



Sens de la circulation et nombre de voie



Balise de construction

Circulation

Travaux : fosses de plantation et refuges pour piétons



Zone en travaux

→ Sens de la circulation et nombre de voie

Circulation

Travaux : réfection de la chaussée



Boulevard Henri-Bourassa

- Entraves partielles lors du planage
- Fermetures complètes de nuit d'une direction à la fois avec circulation à contresens lors de l'asphaltage

Rues transversales

- Fermetures complètes lors du planage et de l'asphaltage
- Seuls des travaux de planage et d'asphaltage sont prévus dans les artères transversales

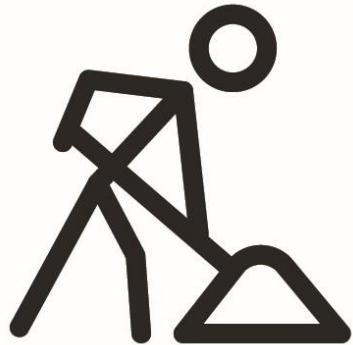
Stationnement



- Autorisé entre deux zones de travail
- Maintenu sur les rues transversales
- Interdit lors des fermetures complètes de nuit pendant les travaux d'asphaltage

- Zone en travaux
- Stationnement autorisé
- Stationnement maintenu

Horaire de travail



- Du lundi au vendredi, de 7 à 19 h
- Possibilité de travaux la fin de semaine
- Travaux de nuit prévus pendant les travaux d'asphaltage et de marquage pour limiter les impacts sur la circulation, du lundi au vendredi, de 21 h à 6 h

Mesures d'atténuation



Circulation de transit

- Présence policière aux intersections clés et vigilance sur la vitesse
- Panneaux à message variable et panneaux d'information
- Afficheurs de vitesse

Circulation locale

- Permise en fonction du type d'opération
- Signalisation d'accessibilité
- Présence de signaleurs
- Maintien des zones de livraison/débarcadère (relocalisation au besoin)
- Accès en tout temps aux véhicules d'urgence

Mesures d'atténuation



Mobilité active

- Maintien de corridors piétons sécuritaires
- Accès aux bâtiments en tout temps
- Détours prévus pour les cyclistes le temps du chantier

Transport en commun

- Retrait de la voie réservée durant les travaux
- Maintien d'un arrêt d'autobus sur deux

Entretien

- Nettoyage des abords du chantier (trottoir et chaussée)
- Maintien des collectes d'ordures et de matière recyclable

Prochaines étapes



Outils de communication

Outils de communications

Bientôt dans votre quartier



L'aménagement du Service rapide par bus (SRB) et du Réseau express vélo (REV)

Dès le mois de juin prochain, les travaux d'aménagement du corridor de mobilité durable débuteront sur le boulevard Henri-Bourassa, entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse. Cette transformation améliorera la sécurité et l'expérience de la population qui vit ou se déplace sur le boulevard, incluant celles des personnes plus vulnérables.

Priorité sécurité et efficacité

Grâce aux nouveaux aménagements, il sera possible de se déplacer à pied, à vélo et en bus de façon sécuritaire et efficace 12 mois par année.

Le projet vise à donner à la circulation véhiculaire sur un axe de grande traînée une dimension cyclable et active avec les divers réseaux de transport collectif et actif du secteur : métro Henri-Bourassa, REV, BRT/Lajeunesse/Saint-Denis, REM, etc.

Un boulevard pour toutes et tous

Ce nouveau partage de l'espace diversifiera les options de déplacement et encouragera le passage de l'automobile à des modes de transport plus respectueux de l'environnement.

Tous les usagers et usagères du boulevard pourront accéder facilement à plusieurs parcs, commerces, garderies, écoles et centre de loisirs.



Ce sera la première fois qu'un axe du REV cohabitera avec un SRB.

Séance d'information virtuelle

Nous vous invitons à une séance d'information portant sur les travaux d'aménagement, les impacts que ceux-ci pourraient avoir sur votre quotidien et les mesures d'atténuation mises en place.

- Quand : le 28 mai, à 19 h
- Où : via Zoom
- Pour vous inscrire : balayez le code QR ou recherchez « Corridor Henri-Bourassa » sur montreal.ca. Vous pourrez également participer par téléphone en composant le 438 809-7799, le 28 mai, dès 19 h. Vous devrez entrer le numéro de la conférence : 860 0262 2514.

Des équipes de la Ville et de la STM présenteront le projet et répondront à vos questions.



Montréal  stm

Avis de travaux

Avenue Viger, entre Beaver Hall et De Bullion

Début : semaine du 4 juillet
Fin : début août 2022

Rue Saint-Antoine, entre Square-Victoria et Saint-Laurent

Travaux d'amélioration de la piste cyclable

L'arrivée du Réseau express vélo (REV) dans Ville-Marie est dans l'air! Afin d'assurer que les améliorations à la piste cyclable soient réalisées cette année, les travaux se feront en deux temps. Dès juillet, les feux de circulation seront déplacés et modifiés, le marquage l'ignorera pour permettre au soleil de briller et la nouvelle signalisation sera installée sur une partie du tronçon. En 2023, les travaux poursuivront avec la réfection de la chaussée et la construction de murs aux intersections (éléments défensifs de la hauteur d'un trottoir assurant la protection des cyclistes).

Incidents sur votre quotidien

Circulation

- Entrées partielles temporaire d'une à deux voies de circulation;
- Fermeture de la voie cyclable, un détour sera mis en place.

Stationnement

- Places de stationnement temporairement utilisées pour le matin et pour assurer un périmètre de sécurité autour du chantier. Référez-vous à la signalisation pour connaître les détails.

À savoir

Accès aux bâtiments

- En cas de travaux entravés, des passages temporaires permettront l'accès aux résidences et autres établissements.

Déchets, matières recyclables et compostation

- Les collectes auront lieu selon l'horaire habituel.

Horaires de travail

- Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Certaines opérations, comme le marquage, pourraient être réalisées de nuit, de nuit ou de fin de semaine.

Montréal  stm

Lettre et avis de travaux

Vous voulez recevoir nos avis par courriel?

Inscrivez vos coordonnées dans le sondage d'appréciation qui vous sera envoyé après la séance.

Outils de communications (suite)



Le boulevard Henri-Bourassa : un corridor de mobilité durable

Mis à jour le 15 mai 2024 • Temps de lecture : 2 min

Relié à : [Vélo et pistes cyclables](#)

À lire aussi

 [Le REV : un réseau express vélo](#)

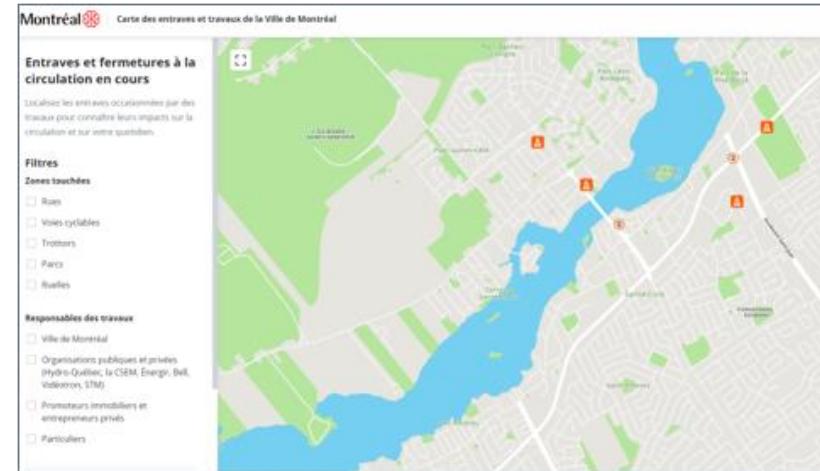
Un Service rapide par bus et un axe du Réseau express vélo sont aménagés cette année sur le boulevard Henri-Bourassa, entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse. L'objectif est d'offrir des déplacements à pied, à vélo et en bus, sécuritaires et efficaces sur un axe de grand trafic.

Tout savoir sur ce projet

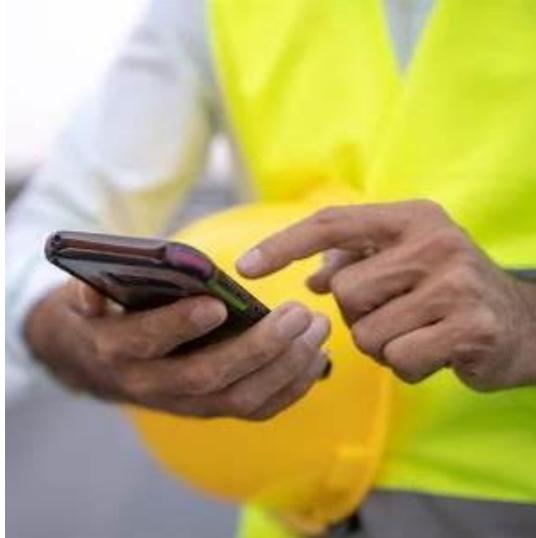
Quand?

- Début des travaux : juin 2024
- Fin des travaux : décembre 2024

Site Web et Info entraves et travaux



Communication de proximité



Agent de liaison

Personne dédiée aux enjeux opérationnels du chantier avec les commerces et institutions (livraison, événements, etc.)

Nous joindre



Par téléphone : **514 872-3777**

- Lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h 30
- Samedi et dimanche ainsi que les jours fériés de 9 h à 17 h
- Composez le **311** en dehors de ces heures



Par courriel : **info-travaux@montreal.ca**

Période de questions

